

Faites la fête avec vos voisins!

Comme 30 millions d'Européens, Saint-Imier s'apprête à faire la fête entre voisins. Instauré par la Municipalité en 2018, l'événement se déroulera cette année le vendredi 23 mai 2025 dès 18 heures. Les inscriptions sont lancées dès à présent auprès de l'administration communale.



Une fête qui respire la bonne humeur, comme ici en 2024.

Le but de la fête des voisins est simple : profiter d'un moment convivial pour faire ou refaire connaissance avec les autres habitants de son immeuble, de sa rue ou de son quartier. La dimension de l'événement est laissée à l'appréciation des organisateurs.

Pour ces derniers, il s'agit simplement de s'inscrire en se manifestant via l'adresse électronique social@saint-imier.ch ou en appelant dès lundi 12 mai 2025 le 032 942 44 94. Le Service de l'action sociale vous mettra à disposition l'affiche officielle de la fête ainsi que les cartons d'invitation à glisser dans les boîtes aux lettres ou sous les portes des voisins.

Tables et bancs à disposition

Un kit sera remis à chaque organisateur. Il comprend le matériel promotionnel, des verres réutilisables, de petits cadeaux appelés à agrémenter la fête et contient également des bons CIDE à faire valoir dans les commerces indépendants d'Erguël. Un coup de pouce sympathique pour enrichir l'apéro, par exemple.

Au besoin, la Municipalité peut mettre des tables et des bancs à disposition. Il suffit de le demander au moment de l'inscription.

Les jeunes de l'Espace Jeunesse d'Erguël (EJE) sont associés à l'événement. Ils passeront dans les différents lieux de la fête pour réaliser un reportage photo. Celui-ci sera ensuite présenté à la population comme cela avait été le cas lors de la précédente édition.

Les organisateurs imériens espèrent qu'une vingtaine d'organismes se manifesteront. Ils étaient une dizaine l'année passée. (cm)